



La recherche d'un code de gouvernance adapté

Les entreprises de croissance fustigent des directives **TAILLÉES POUR LES GÉANTS DU CAC 40.**

S'IL EST UN ÉLÉMENT SUSCEPTIBLE d'entraver la bonne marche des entreprises dites de croissance, c'est bien un excès de réglementation, notamment financière. C'est pourquoi l'association MiddleNext, qui regroupe les sociétés de taille moyenne cotées en Bourse, a organisé hier une conférence-débat, afin de présenter un « référentiel pour une gouvernance raisonnable des entreprises françaises », élaboré par Pierre-Yves Gomez, directeur de l'Institut français de gouvernement des entreprises. Une première étape avant la réalisation d'un code de gouvernement d'entreprise propre aux valeurs moyennes, que MiddleNext produira d'ici à la fin de l'année.

« Les valeurs moyennes souffrent d'une surproduction de directives, souvent inadaptées à leur taille. Il est injuste d'appliquer la même réglementation à une multinationale comme Total et à une petite société de biotechnologie », explique Caroline Weber, directrice générale

de MiddleNext. « Je subis avec perplexité et abattement l'accumulation des textes réglementaires, qui nous font dépenser beaucoup d'énergie et finissent par être contre-productifs », renchérit Pascal Imbert, président du directoire de la société de conseil en systèmes d'information Solucom. « Cette année, nous avons dû, comme les sociétés du CAC 40, remplir pas moins de dix tableaux relatifs à la rémunération des dirigeants, dans notre document de référence. C'est ahurissant », déplore de son côté Yves Mansion, PDG de la Société Foncière Lyonnaise.

Conséquence de cette réglementation pesante et inadéquate, 300 valeurs moyennes quittent la Bourse chaque année, regrette Caroline Weber, qui parle de « vrai gâchis. » Aussi le référentiel publié par Pierre-Yves Gomez propose-t-il

de concentrer la gouvernance des valeurs moyennes sur les points clés pour ces dernières. A commencer par la composition du conseil d'administration, qui doit contrebalancer le pouvoir du dirigeant, celui-ci étant généralement le principal actionnaire de la société.

Au sein du comité exécutif également, le dirigeant doit être entouré de collaborateurs capables de remettre ses décisions en question, si besoin. Ce qui n'est pas toujours le cas au sein d'une entreprise familiale... À cet égard, il peut être bon que l'actionnaire familial nomme à la tête de la société un manager extérieur. Dans la même veine, une

valeur moyenne bien « gouvernée » est celle qui organise à l'avance la succession du dirigeant. Des problématiques qui n'ont rien à voir avec les parachutes dorés des groupes du CAC 40. **CHRISTINE LEJOUX**

**UNE VALEUR
MOYENNE
BIEN
GOVERNÉE
EST CELLE QUI
ORGANISE
À L'AVANCE, LA
SUCCESSION
DE SON
DIRIGEANT.**